

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 11 juillet 2022

DCM N° 22-07-11-2

**Objet : Modification des autorisations de programme et crédits de paiement.**

**Rapporteur: M. LUCAS,**

La gestion par autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP) permet une meilleure visibilité financière en déterminant, pour plusieurs exercices, les crédits affectés à la réalisation d'une opération ou d'une dépense d'investissement dite "récurrente", dédiée à l'entretien lourd et/ou au renouvellement des biens de la collectivité. Ce mode de gestion permet également de garantir la transparence de la programmation et du suivi des grands projets de la collectivité.

La modification de l'état des AP/CP doit faire l'objet d'une décision distincte des décisions budgétaires. Cet état fait l'objet d'une actualisation au moins deux fois par an, lors du vote du Budget Primitif et à l'occasion du Budget Supplémentaire et exceptionnellement lors d'une Décision Modificative.

La présente délibération a pour premier objet la création de quatre nouvelles autorisations de programme :

- L'AP 22058 relative à des rénovations intérieures à l'église Saint-Eucaire. L'opération doit s'étaler sur 5 années, pour un cout total de 400 k€ et dont des financements sont attendus à hauteur à 90 k€. 100 k€ sont inscrits en crédits de paiement sur 2022
- L'AP 22059 relative à la restauration du clos et couvert du Temple Neuf. L'opération doit s'étaler sur 8 années, pour un cout total de 5,3 M€ et dont des financements sont attendus à hauteur à 1,5 M€. 50 k€ sont inscrits en crédits de paiement sur 2022.
- L'AP 22060 relative à la rénovation et extension des écoles élémentaire Maurice BARRES et maternelle Les Mirabelles. L'opération doit s'étaler sur 6 années, pour un cout total de 11,143 M€. Le montant des financements attendus n'est pas encore déterminé. Les premiers crédits de paiement seront inscrits au budget 2023.
- L'AP 22061 relative au projet des Récollets. L'opération doit s'étaler sur 7 années (2022-2028), pour un cout total de 16,0 M€. Le montant des financements attendus n'est pas encore déterminé. 375 k€ sont inscrits en crédits de paiement sur 2022. Il convient de noter que le montant des dépenses comprend les travaux de rénovation du clos et couvert de l'aile Est du bâtiment, dont les travaux étaient d'ores et déjà planifiés dans l'AP 18048 existante (2,0 M€ de travaux échelonnés sur la période 2023-2025), qui sera modifiée en conséquence.

Ensuite, il convient d'ajuster les crédits de paiements des opérations existantes, pour tenir compte de leur avancement opérationnel, de l'actualisation de leur coût, ou encore de leur financement. En particulier, les crédits de paiement prévus en 2021 mais non réalisés sur cet exercice sont rééchelonnés sur les années 2022 ou suivantes. Dans certains cas, le montant total de l'AP peut être modifié.

- L'AP 11009 relative à la construction de l'AGORA n'est pas encore clôturée en raison de dernières retenues de garanties non libérées en dépenses, et en raison de l'attente du versement d'une dernière subvention en provenance du FEDER. Ainsi, 33 k€ de crédits de dépenses et 600 k€ de crédits de recettes non réalisés en 2021 sont glissés sur l'exercice 2022.
- L'AP 12020 relative à la création et à la restauration de restaurants scolaires, qui devait se terminer en 2021, voit ses crédits de dépenses non consommés l'année dernière être réinscrits sur 2022 (117 k€), afin de régler les dernières factures. S'agissant d'une opération en passe d'être clôturée, toutes les subventions ont été perçues. Le montant total des recettes peut être arrêté à 1,463 M€, soit 29 k€ de moins que prévu dans le dernier état des AP/CP.
- L'AP 13028 relative à la rénovation de centres socio-culturels, qui devait elle aussi se terminer en 2021 avec l'achèvement des dernières écritures comptables pour l'opération de rénovation du centre Le Quai, voit ses crédits de dépenses non consommés l'année dernière être réinscrits sur 2022 (9 k€), afin de régler les dernières factures. S'agissant des recettes, une dernière subvention en provenance de la CAF doit encore être perçue. Les crédits correspondant (867 k€), non réalisés en 2021, sont réinscrits en 2022.
- L'AP 16044 relative à l'aménagement d'un bâtiment rue Dreyfus Dupont pour le service propreté urbaine voit ses crédits de dépenses non consommés en 2021 être réinscrits sur 2022 (211 k€).
- L'AP 17047 relative à la rénovation des serres du jardin botanique voit ses crédits 2022 légèrement ajustés, avec 1,4 k€ supplémentaires en dépenses pour correspondre à la réalisé du besoin, et le glissement de 60 k€ en recettes non réalisés en 2021. Le montant total de l'AP en dépenses est quant à lui ajusté à la baisse (- 145 k€) pour correspondre au montant notifié des marchés.
- L'AP 18048 relative à la restauration du clos et couvert du cloître des Récollets voit tout d'abord son montant total diminué de 2,0 M€ suite à la création de l'AP 22061 « Projet des Récollets » qui reprendra les travaux de restauration de l'aile Est. Par ailleurs, les crédits concernant la finalisation des travaux sur l'aile Ouest sont rééchelonnés : les CP 2022 sont diminués de 150 k€ pour s'établir à 900 k€, et restera 325 k€ en 2023 pour achever l'opération. Les niveau et l'échelonnement des recettes attendues pour cette opération sont ajustés en conséquence.
- L'AP 19053 relative à la rénovation thermique de deux gymnases voit ses crédits de dépenses non consommés en 2021 être réinscrits sur 2022 (150 k€), afin de régler les dernières factures. Par ailleurs, le montant total de l'AP est augmenté de 5 k€ pour correspondre à la réalité du besoin, s'établissant ainsi à 710 k€.
- L'AP 19054 relative au nouveau projet de renouvellement urbain voit ses crédits de paiement 2022 augmenter de 400 k€ pour la viabilisation de parcelles situées à Borny avant de les céder à un opérateur de logement social conformément à la convention avec l'ANRU. L'échéancier des CP des années ultérieures est ajusté en conséquence.
- L'AP 18050 relative aux locaux scolaires et périscolaires du quartier « nouvelle ville » voit ses crédits non consommés en 2021 (1,192 M€) être rééchelonnés sur l'année

2024.

- L'AP 19055 relative à la construction du centre socioéducatif de Borny voit ses crédits non consommés en 2021 (455 k€) être rééchelonnés sur l'année 2024.
- L'AP 20056 relative à au renouvellement des engins et véhicules de propreté urbaine voit ses crédits non consommés en 2021 (26 k€) être rééchelonnés sur l'année 2024.
- L'AP 21057 relative à la construction d'un espace de gymnastique spécialisé voit ses crédits non consommés en 2021 (25 k€) être rééchelonnés sur l'année 2024.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

VU la Loi ATR du 6 février 1992,

VU la dernière délibération relative aux AP/CP du 04 février 2022,

**CONSIDERANT** la nécessité d'adapter la prévision pluriannuelle à l'avancée effective de différentes opérations,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### DECIDE :

- **DE CREER** quatre nouvelles autorisations de programme : l'AP 22058 relative à des rénovations intérieures à l'église Saint-Eucaire, l'AP 22059 relative à la restauration du clos et couvert du Temple Neuf, l'AP 22060 relative à la rénovation et extension des écoles élémentaire Maurice BARRES et maternelle Les Mirabelles, et l'AP 22061 relative au projet des Récollets.
- **D'ACTER** les réalisations antérieures des autorisations de programme existantes et de valider les nouveaux échelonnements de crédits de paiement tels que précisés dans les tableaux en annexe.

Service à l'origine de la DCM : Prospective et pilotage budgétaires

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Decisions budgetaires

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER, Maire de Metz ,  
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43 Absents : 12 Dont excusés : 11

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Suivent les signatures au registre

Identifiant de télétransmission : 057-21570463611-20220711-117029-DE-1-1  
N° de l'acte : 117029

-----  
Délibération rendue exécutoire le 13 juillet 2022  
après affichage et transmission au contrôle de légalité.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
et par délégation :

Metz le,

# AUTORISATION DE PROGRAMME CRÉDIT DE PAIEMENT

BS 2022



## CD - EDUCATION

Nouvel échelonnement au BS 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures		Crédits de paiement								
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2022 (Budget)		2023 (Prévision)		2024 et après (prévision)		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R	
Modifiée	CD6	AP12020	CREATION ET RENOVATION RESTAURANTS SCOLAIRES	10	11 048 660	1 463 207	9 585 453	10 931 227	1 463 207			117 433	0				
Crédits rééchelonnés	CD6	AP18050	PROJET NOUVELLE VILLE	5	5 000 000	361 375	4 638 625	3 011 790	0			606 670	361 375	190 000		1 191 540	
Nouvelle AP	CD5	AP22060	Rénovation et extension des écoles élémentaire Maurice BARRES et maternelle Les Mirabelles	6	11 143 000	0	11 143 000							229 000		10 914 000	
			TOTAL		16 048 660	1 824 582	14 224 078	13 943 017	1 463 207	0	0	724 103	361 375	190 000	0	1 191 540	0

Pour rappel BP 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures		Crédits de paiement						
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2021 (Budget   réalisé au 31/12/21)		2022 (Budget)		2023 (Prévision)
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	
	CD6	AP12020	CREATION ET RENOVATION RESTAURANTS SCOLAIRES	10	11 048 660	1 492 295	9 556 365	10 753 520	1 399 900	295 140	92 395				
										177 707	63 307				
	CD6	AP18050	PROJET NOUVELLE VILLE	5	5 000 000	361 375	4 638 625	2 816 752	0	1 386 578		606 670	361 375	190 000	0
										195 038	0				
			TOTAL		16 048 660	1 853 670	14 194 990	13 570 272	1 399 900	1 681 717	92 395	606 670	361 375	190 000	0

CG - POLITIQUE DE LA VILLE

Nouvel échelonnement au BS 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures		Crédits de paiement					
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée global e du projet (ans)	Plan de financement							2022 (Budget)		2023-3032 (Prévision)	
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R		
CG3	AP19054	NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2019-2032	14	49 600 000	18 023 328	31 576 672	704 090	27 576			1 400 000		47 495 910	17 995 752
		TOTAL		49 600 000	18 023 328	31 576 672	704 090	27 576	0	0	1 400 000	0	47 495 910	17 995 752

Crédits rééchelonnés

Pour rappel BP 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures		Crédits de paiement					
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée global e du projet (ans)	Plan de financement							2021 (Budget   réalisé au 31/12/21)		2022 (Budget)	
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R
CG3	AP19054	NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2019-2032	14	49 600 000	18 023 328	31 576 672	113 086	0	2 583 028 591 004	50 000 27 576	1 000 000		45 903 886	17 973 328
		TOTAL		49 600 000	18 023 328	31 576 672	113 086	0	2 583 028	50 000	1 000 000	0	45 903 886	17 973 328

DA - SPORTS, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Nouvel échelonnement au BS 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures		Crédits de paiement								
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2022 (Budget)		2023 (Prévision)		2024 et après (prévision)		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R	
Crédits rééchelonnés	DA3	AP13028	RENOVATION CENTRES SOCIOCULTURELS	8	3 571 859	1 169 195	2 402 664	3 562 578	302 534			9 281	866 661				
Modifiée	DA1	AP19053	RENOVATION DES GYMNASES	3	710 324	0	710 324	554 844	0			155 480	0				
Crédits rééchelonnés	DA3	AP19055	CONSTRUCTION CENTRE SOCIOEDUCATIF BORN Y	5	9 970 000	3 763 000	6 207 000	545 177	0			1 500 000	600 000	4 500 000	1 500 000	3 424 823	1 663 000
Crédits rééchelonnés	DA1	AP21057	CONSTRUCTION D'UNE ESPACE DE GYMNASTIQUE SPECIALISE	5	10 000 000	0	10 000 000	13 350	0			405 960	0	1 357 560	0	8 223 130	0
			TOTAL		24 252 183	4 932 195	19 319 988	4 675 949	302 534	0	0	2 070 721	1 466 661	5 857 560	1 500 000	11 647 953	1 663 000

Pour rappel BP 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures		Crédits de paiement								
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement					(Budget   réalisé au 31/12/21)		2022 (Budget)		2023 (Prévision)		2024 et après (prévision)		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R	
	DA3	AP13028	RENOVATION CENTRES SOCIOCULTURELS	8	3 571 859	1 169 195	2 402 664	3 560 693	225 491	11 166 1 886	943 704 77 043						
	DA1	AP19053	RENOVATION DES GYMNASES	3	705 000	0	705 000	878	0	704 122 553 966	0						
	DA3	AP19055	CONSTRUCTION CENTRE SOCIOEDUCATIF BORN Y	5	9 970 000	3 763 000	6 207 000	290 285	0	710 000 254 892	0	1 500 000	600 000	4 500 000	1 500 000	2 969 715	1 663 000
	DA1	AP21057	CONSTRUCTION D'UN DE GYMNASTIQUE SPECIALISE	5	10 000 000	0	10 000 000	0	0	38 400 13 350	0	405 960	0	1 357 560	0	8 198 080	0
			TOTAL		24 246 859	4 932 195	19 314 664	3 851 856	225 491	1 463 688	943 704	1 905 960	600 000	5 857 560	1 500 000	11 167 795	1 663 000



DB - CULTURE

Nouvel échelonnement au BS 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures		Crédits de paiement							
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2022 (Budget)		2023 (Prévision)		2024 et après (prévision)	
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R
Crédits rééchelonnés	DB4	AP11009	AGORA CSC - METZ-NORD / PATROTTE	10	11 700 000	5 145 373	6 554 627	11 666 609	4 245 373			33 391	900 000			
Modifiée	DB2	AP18048	RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES - 2 (Récollets)	5	3 000 000	961 000	2 039 000	1 775 273	410 742			900 000	240 000	324 727	310 258	
Nouvelle AP	DB2	AP22058	Rénovations intérieures à l'église Saint-Eucaire	5	400 000	90 000	310 000					100 000	0	90 000	27 000	
Nouvelle AP	DB2	AP22059	Rénovation du temple neuf	8	5 300 000	1 500 000	3 800 000					50 000	0	315 000	9 000	
			TOTAL		20 400 000	7 696 373	12 703 627	13 441 881	4 656 114	0	0	1 083 391	1 140 000	729 727	346 258	

Pour rappel BP 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures		Crédits de paiement							
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2021 (Budget   réalisé au 31/12/21)		2022 (Budget)		2023 (Prévision)	
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R
	DB4	AP11009	AGORA CSC - METZ-NORD / PATROTTE	10	11 700 000	5 145 373	6 554 627	11 666 609	4 245 373	33 391	600 000	0	300 000			
	DB2	AP18048	RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES - 2 (Récollets)	5	5 000 000	1 650 000	3 350 000	1 180 356	351 580	850 000	200 000	1 050 000	320 000	950 000	400 000	
			TOTAL		16 700 000	6 795 373	9 904 627	12 846 965	4 596 953	883 391	800 000	1 050 000	620 000	950 000	400 000	

FD - PARCS, JARDINS, ET ESPACES NATURELS

Nouvel échelonnement au BS 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures		Crédits de paiement						
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2022 (Budget)		2023 (Prévision)		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R			
Modifiée	FD1	AP17047	JARDIN BOTANIQUE - RENOVATION DES SERRES	5	1 012 656	340 210	672 446	911 247	279 809			101 409	60 401		
			TOTAL		1 012 656	340 210	672 446	911 247	279 809	0	0	101 409	60 401	0	0

Pour rappel BP 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures		Crédits de paiement						
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2021 (Budget   réalisé au 31/12/21)		2022 (Budget)		2023 (Prévision)
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	
	FD1	AP17047	JARDIN BOTANIQUE - RENOVATION DES SERRES	5	1 157 811	340 210	817 601	713 871	253 923	300 000 197 376	86 287	100 000		43 940	
			TOTAL		1 157 811	340 210	817 601	713 871	253 923	300 000	86 287	100 000	0	43 940	0

FE - PROPTE URBAINE

Nouvel échelonnement au BS 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures		Crédits de paiement								
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2022 (Budget)		2023 (Prévision)		2024 et après (Prévision)		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R	
Crédits rééchelonnés	FE1	AP16044	AMENAGEMENT SITE DREYFUS DUPONT	6	6 628 615	0	6 628 615	4 876 195	0			1 102 421	0	650 000	0		
Crédits rééchelonnés	FE1	AP20056	RENOUVELLEMENT ENGIN VEHICULES PROPTE URBAINE	6	3 968 000	0	3 968 000	1 559 348	0			620 406	0	600 000	0	1 188 246	0
			TOTAL		10 596 615	0	10 596 615	6 435 543	0	0	0	1 722 827	0	1 250 000	0	1 188 246	0

Pour rappel BP 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalizations antérieures		Crédits de paiement								
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2021 (Budget   réalisé au 31/12/21)		2022 (Budget)		2023 (Prévision)		2024 (Prévision)
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R	
	FE1	AP16044	AMENAGEMENT SITE DREYFUS DUPONT	6	6 628 615	0	6 628 615	3 301 872	0	1 785 188	0	891 555	0	650 000	0		
										1 574 323							
	FE1	AP20056	RENOUVELLEMENT ENGIN VEHICULES PROPTE URBAINE	6	3 968 000	0	3 968 000	327 658	0	1 258 066	0	620 406	0	600 000	0	1 161 870	0
										1 231 690							
			TOTAL		10 596 615	0	10 596 615	3 629 530	0	3 043 254	0	1 511 961	0	1 250 000	0	1 161 870	0

FG - BATIMENTS, LOGISTIQUE ET TECHNIQUE

Nouvel échelonnement au BS 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures		Crédits de paiement						
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2022 (Budget)		2023-3032 (Prévision)		
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R			
Nouvelle AP	FGA	AP22061		Projet des Récollets	16 000 000	0	16 000 000					375 000	0	15 625 000	0
				TOTAL	16 000 000	0	16 000 000	0	0	0	0	375 000	0	15 625 000	0

Pour rappel BP 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME							Réalisations antérieures		Crédits de paiement						
SCE	N° AP	LIBELLES	Durée globale du projet (ans)	Plan de financement							2021 (Budget   réalisé au 31/12/21)		2022 (Budget)		2023-3032 (Prévision)
				Dépenses prévues	Recettes prévues	Charge Nette	D	R	D	R	D	R	D	R	
					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0